

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE : COMMUNE DU LANDREAU (1)

(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 21440079800069

POSTE COMPTABLE : SERVICE GESTION COMPTABLE

M. 57

Compte administratif

Voté par nature

BUDGET : COMMUNE DU LANDREAU (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.
(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.
(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9

II - Présentation générale

A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	15

III - Adoption du CA

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	17
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	21
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	24
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	25
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	26
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	27
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	30
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	34
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	38

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	41
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	45
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	47
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	48
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	49

B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	50
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	51
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	52
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	53
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	54
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	56
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	57
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	59
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	63
B11.2 - Liste des établissements publics créés	64
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	65
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	67
B13 - Opérations liées aux cessions	68
B14 - Etat des travaux en régie	69
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	71
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	73
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	74
C2.1 - Situation des AP	Sans Objet
C2.2 - Situation des AE	Sans Objet
C3.1 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature	76
C3.2 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par fonction	80
D - Autres éléments d'information	
D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	84
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	Sans Objet
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	Sans Objet
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	Sans Objet
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	Sans Objet
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	Sans Objet
D4 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
D6 - Actions de formation des élus	Sans Objet
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Sans Objet
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	Sans Objet
D9 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
D11 - Décisions en matière de taux	85
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D13.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
D14.1 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Etat de synthèse	Sans Objet
D14.2 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Détail	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	

A - Arrêté et signatures

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES			I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES			A

Informations statistiques		Valeurs
Population totale		3512

Informations fiscales (N-2)		Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)		1971006

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	766.6
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	962.3
3	Dépenses d'équipement brut / population	468.93
4	Encours de dette / population (2) (3)	942.6
5	DGF / population	243.41
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	54.84
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	88.6
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	48.73
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	97.95
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET		B

- I – L'assemblée délibérante a voté le budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5%
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.
(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :
- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N° ... du ...

I – INFORMATIONS GENERALES			I
EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS			C1

RESULTAT DE L'EXERCICE				
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	4 926 476,10	4 894 344,24	104 504,12	A1 72 372,26
Investissement	1 989 559,99	1 454 764,32	(2)	A2 -972 881,57
Dont 1068		458 643,82		
Fonctionnement	2 936 916,11	3 439 579,92	(3)	A3 1 045 253,83

RESTES A REALISER (4)				
	Dépenses	Recettes		Solde (B) (5)
I + II	1 480 277,40	III + IV	1 525 173,39	B1 44 895,99
I	1 480 277,40	III	1 525 173,39	B2 44 895,99
II	0,00	IV	0,00	B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)		
TOTAL	A1 + B1	117 268,25
Investissement	A2 + B2	-927 985,58
Fonctionnement	A3 + B3	1 045 253,83

(1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.
(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.
(5) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 1 480 277,40
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	948,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	18 385,67
21	Immobilisations corporelles (3)	20 996,68
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	1 439 947,05
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 1 525 173,39
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	825 173,39
16	Emprunts et dettes assimilées	700 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE			II
VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET			A

REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	DEPENSES		RECETTES
	A	G	
	B	H	
Section de fonctionnement	2 936 916,11		3 439 579,92
Section d'investissement	1 989 559,99		1 454 764,32

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	+		+
	C	I	
	D	J	
Report en section de fonctionnement (002)	0,00		542 590,02
Report en section d'investissement (001)	458 643,82		20 557,92

=		=	
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)	= A + B + C + D	5 385 119,92	= G + H + I + J 5 457 492,18

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	E	K	0,00
	F	L	1 525 173,39
	= E + F	= K + L	1 525 173,39

RESULTAT CUMULE	= A + C + E	= G + I + K	3 982 169,94
	= B + D + F	= H + J + L	3 000 495,63
	= A + B + C + D + E + F	= G + H + I + J + K + L	6 982 665,57

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT	B1

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		127 081,92
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		500 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	507,09	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	70 656,37	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	129 260,58	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	1 426 493,70	0,00
Total des réalisations d'équipement		1 626 917,74	627 081,92
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	123 854,62
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	302 652,36	550,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
Total des réalisations financières		302 652,36	124 404,62
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
Total des réalisations réelles en investissement		I 1 929 570,10	II 751 486,54
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	59 989,89	244 633,96
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00
Total des réalisations d'ordre en investissement		III 59 989,89	IV 244 633,96

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I + III	1 989 559,99	II + IV	996 120,50
--------------	----------------	---------------------	----------------	-------------------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	458 643,82	VI	20 557,92
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	458 643,82

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	2 448 203,81	II + IV + VI + VII	1 475 322,24
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)	-972 881,57			

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT	B2

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	818 525,57	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	449 506,73
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	1 476 413,06	73 Impôts et taxes (sauf 731)	66 814,00
		731 Fiscalité locale	1 559 908,50
		74 Dotations et participations (1)	1 064 728,75
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	284 166,02	75 Autres produits de gestion courante (1)	156 201,51
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		
014 Atténuations de produits	56 665,94	013 Atténuations de charges (1)	55 757,76
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
Total dépenses de gestion des services	2 635 770,59	Total recettes de gestion des services	3 352 917,25
66 Charges financières	56 230,93	76 Produits financiers	4,64
67 Charges spécifiques (1)	280,63	77 Produits spécifiques (1)	26 668,14
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	0,00	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I 2 692 282,15	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II 3 379 590,03

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	244 633,96	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	59 989,89
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III 244 633,96	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 59 989,89

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I + III 2 936 916,11	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II + IV 3 439 579,92
---	-----------------------------	---	-----------------------------

RESULTAT REPORTE DE N-1			
002 Résultat de fonctionnement reporté	V 0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI 542 590,02

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V 2 936 916,11	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II + IV + VI 3 982 169,94
---	---------------------------------	---	----------------------------------

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	1 045 253,83
--	---------------------

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	C1

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	39 044,12	39 044,12
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	302 652,36	0,00	302 652,36
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19 Neutral. et régul. d'opérations		983,12	983,12
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	507,09	0,00	507,09
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	70 656,37	0,00	70 656,37
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	129 260,58	0,00	129 260,58
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	1 426 493,70	19 962,65	1 446 456,35
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	1 929 570,10	59 989,89	1 989 559,99

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté	458 643,82
--	------------

FUNCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011 Charges à caractère général (9)	818 525,57		818 525,57
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 476 413,06		1 476 413,06
014 Atténuations de produits	56 665,94		56 665,94
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	284 166,02	0,00	284 166,02
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	56 230,93	0,00	56 230,93
67 Charges spécifiques (9)	280,63	27 583,12	27 863,75
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	217 050,84	217 050,84
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total	2 692 282,15	244 633,96	2 936 916,11

Pour information D 002 Résultat négatif reporté	0,00
---	------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE			II
BALANCE GENERALE – RECETTES			C2

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	123 854,62	0,00	123 854,62
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	127 081,92	0,00	127 081,92
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	500 550,00	0,00	500 550,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		23 570,41	23 570,41
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	4 012,71	4 012,71
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		217 050,84	217 050,84
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		751 486,54	244 633,96	996 120,50

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1	458 643,82
--	------------

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté	20 557,92
---	-----------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges (8)	55 757,76		55 757,76
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	449 506,73		449 506,73
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		19 962,65	19 962,65
73	Impôts et taxes (sauf 731)	66 814,00		66 814,00
731	Fiscalité locale	1 559 908,50		1 559 908,50
74	Dotations et participations (8)	1 064 728,75		1 064 728,75
75	Autres produits de gestion courante (8)	156 201,51	0,00	156 201,51
76	Produits financiers	4,64	0,00	4,64
77	Produits spécifiques (8)	26 668,14	40 027,24	66 695,38
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		3 379 590,03	59 989,89	3 439 579,92

Pour information R002 Résultat positif reporté	542 590,02
--	------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III -- ADOPTION DU CA			III
SECTION D'INVESTISSEMENT -- VUE D'ENSEMBLE -- DEPENSES			A

Chapitre	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL	3 997 481,56	1 989 559,99	1 480 277,40	527 644,17	0,00	1 989 559,99
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 600,00	507,09	948,00	144,91	0,00	507,09
204 Subventions d'équipement versées (7)	128 684,89	70 656,37	18 385,67	39 642,85	0,00	70 656,37
21 Immobilisations corporelles	187 045,55	129 260,58	20 996,68	36 788,29	0,00	129 260,58
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	3 305 751,88	1 426 493,70	1 439 947,05	439 311,13	0,00	1 426 493,70
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	3 623 082,32	1 626 917,74	1 480 277,40	515 887,18	0,00	1 626 917,74
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	314 372,00	302 652,36	0,00	11 719,64		302 652,36
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	314 372,00	302 652,36	0,00	11 719,64	0,00	302 652,36
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	3 937 454,32	1 929 570,10	1 480 277,40	527 606,82	0,00	1 929 570,10
040 Opérations ordre transf. entre sections (5)	60 027,24	59 989,89		37,35		59 989,89
041 Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre	60 027,24	59 989,89		37,35		59 989,89
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté	458 643,82					
Total des dépenses d'investissement cumulées	4 456 125,38	2 448 203,81	1 480 277,40	527 644,17	0,00	1 989 559,99

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III -- ADOPTION DU CA			III
SECTION D'INVESTISSEMENT -- VUE D'ENSEMBLE -- RECETTES			A

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		4 435 567,46	1 454 764,32	1 525 173,39	1 455 629,75
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 043 305,24	127 081,92	825 173,39	91 049,93
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	1 720 363,04	500 000,00	700 000,00	520 363,04
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 763 668,28	627 081,92	1 525 173,39	611 412,97
10	Dotations, fonds divers et réserves	651 625,33	582 498,44	0,00	69 126,89
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	1 000,00	550,00	0,00	450,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	-3 460,00		0,00	0,00
Total des recettes financières		649 165,33	583 048,44	0,00	66 116,89
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		3 412 833,61	1 210 130,36	1 525 173,39	677 529,86
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	770 150,73			
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	252 583,12	244 633,96		7 949,16
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre		1 022 733,85	244 633,96		778 099,89
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté		20 557,92			
Total des recettes d'investissement cumulées		4 456 125,38	1 475 322,24	1 525 173,39	1 455 629,75

(1) Recettes justifiées non litrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE			A1

Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL	3 997 481,56	1 989 559,99	1 480 277,40	527 644,17	0,00	1 989 559,99
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 600,00	948,00	144,91	0,00	507,09
2051	Concessions, droits similaires	1 600,00	948,00	144,91	0,00	507,09
204	Subventions d'équipement versées (9)	128 684,89	18 385,67	39 642,85	0,00	70 656,37
2041511	Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	25 000,00	0,00	6 336,23	0,00	18 663,77
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	87 684,89	18 385,67	23 256,69	0,00	46 042,53
204182	Autres org pub - Bât. et installations	16 000,00	0,00	10 049,93	0,00	5 950,07
21	Immobilisations corporelles	187 045,55	20 996,68	36 788,29	0,00	129 260,58
2111	Terrains nus	13 648,00	0,00	-817,74	0,00	14 465,74
2112	Terrains de voirie	3 300,00	0,00	2 373,29	0,00	926,71
21321	Immeubles de rapport	6 500,00	0,00	6 500,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	24 000,00	2 243,52	17 836,62	0,00	3 919,86
21568	Autre matériel, outillage incendie	3 000,00	0,00	2 901,60	0,00	98,40
215738	Autre matériel et outillage de voirie	46 360,00	0,00	2,00	0,00	46 358,00
21828	Autres matériels de transport	46 140,00	0,00	0,00	0,00	46 140,00
21838	Autre matériel informatique	24 410,00	18 753,16	3 089,97	0,00	2 566,87
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	5 597,28	0,00	2 193,45	0,00	3 403,83
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	1 864,23	0,00	0,49	0,00	1 863,74
2185	Matériel de téléphonie	670,00	0,00	-130,52	0,00	800,52
2188	Autres immobilisations corporelles	11 556,04	0,00	2 839,13	0,00	8 716,91
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	3 305 751,88	1 439 947,05	439 311,13	0,00	1 426 493,70
2312	Agencements et aménagements de terrains	170 943,56	47 407,05	77 373,06	0,00	46 163,45
2313	Constructions	2 342 413,17	1 090 217,06	167 732,00	0,00	1 084 464,11
2315	Install., matériel et outill. technique	787 799,26	302 322,94	194 206,08	0,00	291 270,24
2316	Restaur. des biens histo. et culturels	4 595,89	0,00	-0,01	0,00	4 595,90
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		3 623 082,32	1 480 277,40	515 887,18	0,00	1 626 917,74
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00		0,00

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	314 372,00	302 652,36	0,00	11 719,64		302 652,36
1641	Emprunts en euros	312 872,00	302 102,36	0,00	10 769,64		302 102,36
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 500,00	550,00	0,00	950,00		550,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		314 372,00	302 652,36	0,00	11 719,64	0,00	302 652,36
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		3 937 454,32	1 929 570,10	1 480 277,40	527 606,82	0,00	1 929 570,10
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	60 027,24	59 989,89		37,35		59 989,89
	Reprise sur autofinancement antérieur	40 027,24	40 027,24		0,00		40 027,24
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	7 304,49	7 304,49		0,00		7 304,49
13913	Subv. transf. Départements	2 048,90	2 048,90		0,00		2 048,90
139146	Attributions compensation investissement	0,00	613,79		-613,79		613,79
139148	Subv. transf. Autres communes	24 690,73	24 076,94		613,79		24 076,94
139151	Subv. transf. GFP de rattachement	5 000,00	5 000,00		0,00		5 000,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	983,12	983,12		0,00		983,12
	Charges transférées (7)	20 000,00	19 962,65		37,35		19 962,65
2312	Agencements et aménagements de terrains	10 000,00	9 465,66		534,34		9 465,66
2313	Constructions	10 000,00	10 496,99		-496,99		10 496,99
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		60 027,24	59 989,89		37,35		59 989,89

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi – crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III -- ADOPTION DU CA		III
SECTION D'INVESTISSEMENT -- VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.
(2) Dépenses engagées non mandatées.
(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

III – ADOPTION DU CA		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – ADOPTION DU CA		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – ADOPTION DU CA

III

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

A3

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		4 435 567,46	1 454 764,32	1 525 173,39	1 455 629,75
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 043 305,24	127 081,92	825 173,39	91 049,93
1322	Subv. non transf. Régions	136 017,78	0,00	87 017,78	49 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	16 785,00	16 785,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	100 000,00	0,00	100 000,00	0,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	56 999,40	0,00	56 999,40	0,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	509 972,06	66 815,85	411 156,21	32 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	16 000,00	5 950,07	0,00	10 049,93
1345	Amendes radars automatiques et de police	7 531,00	7 531,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	100 000,00	0,00	100 000,00	0,00
13462	Dotation de soutien à l'invest local	100 000,00	30 000,00	70 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	1 720 363,04	500 000,00	700 000,00	520 363,04
1641	Emprunts en euros	1 720 363,04	500 000,00	700 000,00	520 363,04
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 763 668,28	627 081,92	1 525 173,39	611 412,97
10	Dotations, fonds divers et réserves	651 625,33	582 498,44	0,00	69 126,89
10222	FCTVA	102 981,51	102 981,51	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	90 000,00	20 873,11	0,00	69 126,89
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	458 643,82	458 643,82	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	1 000,00	550,00	0,00	450,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	550,00	0,00	450,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	-3 460,00		0,00	

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
Total des recettes financières		649 165,33	583 048,44	0,00	66 116,89
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		3 412 833,61	1 210 130,36	1 525 173,39	677 529,86
021	Virement de la section de fonctionnement	770 150,73	0,00		
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	252 583,12	244 633,96		7 949,16
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	23 570,41	23 570,41		0,00
215738	Autre matériel et outillage de voirie	1 229,59	1 229,59		0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	2 783,12	2 783,12		0,00
28031	Frais d'études	1 363,04	1 363,04		0,00
28041511	Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	15 699,28	7 211,70		8 487,58
28041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	7 211,70	346,62		6 865,08
280415342	IC : Bâtiments, installations	16 676,15	16 676,18		-0,03
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	23 395,61	23 633,22		-237,61
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	773,43	865,66		-92,23
2805	Licences, logiciels, droits similaires	4 072,48	4 072,48		0,00
281318	Autres bâtiments publics	0,00	1 558,25		-1 558,25
281321	Immeubles de rapport	43 239,39	43 239,39		0,00
28138	Autres constructions	20 359,46	18 801,21		1 558,25
28152	Installations de voirie	4 961,88	5 498,91		-537,03
281568	Autre matériel, outillage incendie	962,48	962,48		0,00
2815731	Matériel roulant	13 030,29	14 045,90		-1 015,61
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	8 569,29	9 946,08		-1 376,79
281828	Autres matériels de transport	14 849,29	18 595,24		-3 745,95
281831	Matériel informatique scolaire	6 612,11	6 612,11		0,00
281838	Autre matériel informatique	14 969,34	14 969,34		0,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	7 863,61	8 035,33		-171,72
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	2 919,18	2 919,18		0,00
28185	Matériel de téléphonie	1 418,19	1 418,19		0,00
28188	Autres immo. corporelles	16 053,80	16 280,33		-226,53
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre		1 022 733,85	244 633,96		778 099,89

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III -- ADOPTION DU CA				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE				B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		3 989 677,26	2 936 916,11	0,00	0,00	1 052 761,15	0,00	2 936 916,11
011	Charges à caractère général (3)	990 823,00	818 525,57	0,00	0,00	172 297,43	0,00	818 525,57
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 548 205,00	1 476 413,06	0,00	0,00	71 791,94		1 476 413,06
014	Atténuations de produits	56 667,00	56 665,94	0,00	0,00	1,06		56 665,94
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	303 971,41	284 166,02	0,00	0,00	19 805,39	0,00	284 166,02
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		2 899 666,41	2 635 770,59	0,00	0,00	263 895,82	0,00	2 635 770,59
66	Charges financières	65 777,00	56 230,93	0,00	0,00	9 546,07		56 230,93
67	Charges spécifiques (3)	1 500,00	280,63	0,00	0,00	1 219,37		280,63
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses financières		67 277,00	56 511,56	0,00	0,00	10 765,44		56 511,56
Total des dépenses réelles		2 966 943,41	2 692 282,15	0,00	0,00	274 661,26	0,00	2 692 282,15
023	Virement à la section d'investissement	770 150,73	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	252 583,12	244 633,96			7 949,16		244 633,96
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		1 022 733,85	244 633,96			778 099,89		244 633,96

Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00			
---	------	--	--	--

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	3 989 677,26	2 936 916,11	0,00	1 052 761,15	0,00	2 936 916,11
---	--------------	--------------	------	--------------	------	--------------

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – RAR au 31/12.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III – ADOPTION DU CA				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE				B

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		3 447 087,24	3 439 579,92	0,00	0,00	7 507,32
013	Atténuations de charges (3)	46 800,00	55 757,76	0,00	0,00	-8 957,76
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	445 588,00	449 506,73	0,00	0,00	-3 918,73
73	Impôts et taxes (sauf 731)	67 000,00	66 814,00	0,00	0,00	186,00
731	Fiscalité locale	1 557 996,00	1 559 908,50	0,00	0,00	-1 912,50
74	Dotations et participations (3)	1 064 316,00	1 064 728,75	0,00	0,00	-412,75
75	Autres produits de gestion courante (3)	178 750,00	156 201,51	0,00	0,00	22 548,49
Total des recettes de gestion des services		3 360 450,00	3 352 917,25	0,00	0,00	7 532,75
76	Produits financiers	10,00	4,64	0,00	0,00	5,36
77	Produits spécifiques (3)	26 600,00	26 668,14	0,00	0,00	-68,14
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes financières		26 610,00	26 672,78	0,00	0,00	-62,78
Total des recettes réelles		3 387 060,00	3 379 590,03	0,00	0,00	7 469,97
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	60 027,24	59 989,89			37,35
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		60 027,24	59 989,89			37,35

Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	542 590,02	
--	------------	--

Total des recettes de fonctionnement cumulées	3 989 677,26	3 982 169,94	0,00	0,00	7 507,32
---	--------------	--------------	------	------	----------

(1) Recettes justifiées non titrées.
(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – ADOPTION DU CA			III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE			B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
	TOTAL	3 989 677,26	2 936 916,11	0,00	0,00	1 052 761,15	0,00	2 936 916,11
011	Charges à caractère général (4)	990 823,00	818 525,57	0,00	0,00	172 297,43	0,00	818 525,57
6042	Achats de prestations de services	134 000,00	135 496,46	0,00	0,00	-1 496,46	0,00	135 496,46
60611	Eau et assainissement	13 000,00	12 095,45	0,00	0,00	904,55	0,00	12 095,45
60612	Energie - Electricité	112 000,00	98 962,47	0,00	0,00	13 037,53	0,00	98 962,47
60621	Combustibles	60 000,00	48 592,73	0,00	0,00	11 407,27	0,00	48 592,73
60622	Carburants	9 000,00	9 170,57	0,00	0,00	-170,57	0,00	9 170,57
60623	Alimentation	10 400,00	10 408,49	0,00	0,00	-8,49	0,00	10 408,49
60631	Fournitures d'entretien	6 000,00	6 153,44	0,00	0,00	-153,44	0,00	6 153,44
60632	Fournitures de petit équipement	16 300,00	12 589,49	0,00	0,00	3 710,51	0,00	12 589,49
60633	Fournitures de voirie	7 000,00	6 418,88	0,00	0,00	581,12	0,00	6 418,88
60636	Habillement et vêtements de travail	4 500,00	4 537,22	0,00	0,00	-37,22	0,00	4 537,22
6064	Fournitures administratives	4 000,00	3 288,39	0,00	0,00	711,61	0,00	3 288,39
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	14 000,00	13 774,76	0,00	0,00	225,24	0,00	13 774,76
6067	Fournitures scolaires	16 200,00	15 078,16	0,00	0,00	1 121,84	0,00	15 078,16
6068	Autres matières et fournitures	26 700,00	21 039,77	0,00	0,00	5 660,23	0,00	21 039,77
611	Contrats de prestations de services	17 000,00	15 135,56	0,00	0,00	1 864,44	0,00	15 135,56
6132	Locations immobilières	12 230,00	12 606,27	0,00	0,00	-376,27	0,00	12 606,27
61351	Matériel roulant	5 300,00	5 239,78	0,00	0,00	60,22	0,00	5 239,78
61358	Autres	6 000,00	3 517,53	0,00	0,00	2 482,47	0,00	3 517,53
614	Charges locatives et de copropriété	7 200,00	5 637,60	0,00	0,00	1 562,40	0,00	5 637,60
61521	Entretien terrains	16 700,00	15 708,69	0,00	0,00	991,31	0,00	15 708,69
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	10 000,00	8 326,55	0,00	0,00	1 673,45	0,00	8 326,55
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	6 225,00	11 651,38	0,00	0,00	-5 426,38	0,00	11 651,38
615231	Entretien, réparations voiries	30 000,00	11 630,96	0,00	0,00	18 369,04	0,00	11 630,96
61551	Entretien matériel roulant	19 700,00	9 735,64	0,00	0,00	9 964,36	0,00	9 735,64
61558	Entretien autres biens mobiliers	4 000,00	6 094,71	0,00	0,00	-2 094,71	0,00	6 094,71
6156	Maintenance	58 548,00	52 541,25	0,00	0,00	6 006,75	0,00	52 541,25
6161	Multirisques	41 715,00	41 712,27	0,00	0,00	2,73	0,00	41 712,27
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	35 871,00	2 260,65	0,00	0,00	33 610,35	0,00	2 260,65
6182	Documentation générale et technique	4 590,00	4 142,73	0,00	0,00	447,27	0,00	4 142,73

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
6184	Versements à des organismes de formation	5 100,00	5 141,20	0,00	0,00	-41,20	0,00	5 141,20
6188	Autres frais divers	400,00	209,78	0,00	0,00	190,22	0,00	209,78
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	330,00	302,08	0,00	0,00	27,92	0,00	302,08
62268	Autres honoraires, conseils	40 000,00	15 137,40	0,00	0,00	24 862,60	0,00	15 137,40
6227	Frais d'actes et de contentieux	3 000,00	7 644,00	0,00	0,00	-4 644,00	0,00	7 644,00
6231	Annonces et insertions	1 500,00	353,00	0,00	0,00	1 147,00	0,00	353,00
6232	Fêtes et cérémonies	13 000,00	10 491,10	0,00	0,00	2 508,90	0,00	10 491,10
6236	Catalogues et imprimés	15 300,00	13 095,06	0,00	0,00	2 204,94	0,00	13 095,06
6238	Divers	200,00	136,55	0,00	0,00	63,45	0,00	136,55
6245	Transports de personnes extérieures	7 000,00	5 738,59	0,00	0,00	1 261,41	0,00	5 738,59
6251	Voyages, déplacements et missions	920,00	341,53	0,00	0,00	578,47	0,00	341,53
6261	Frais d'affranchissement	5 000,00	5 289,58	0,00	0,00	-289,58	0,00	5 289,58
6262	Frais de télécommunications	16 600,00	16 762,53	0,00	0,00	-162,53	0,00	16 762,53
627	Services bancaires et assimilés	150,00	335,11	0,00	0,00	-185,11	0,00	335,11
6281	Concours divers (cotisations)	1 400,00	1 408,09	0,00	0,00	-8,09	0,00	1 408,09
6283	Frais de nettoyage des locaux	21 000,00	19 749,41	0,00	0,00	1 250,59	0,00	19 749,41
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	6 000,00	1 422,84	0,00	0,00	4 577,16	0,00	1 422,84
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	30 000,00	24 011,80	0,00	0,00	5 988,20	0,00	24 011,80
6288	Autres services extérieurs	81 344,00	55 753,03	0,00	0,00	25 590,97	0,00	55 753,03
63512	Taxes foncières	22 900,00	21 879,00	0,00	0,00	1 021,00	0,00	21 879,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	455,76	0,00	0,00	-455,76	0,00	455,76
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	11 500,00	9 320,28	0,00	0,00	2 179,72	0,00	9 320,28
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	1 548 205,00	1 476 413,06	0,00	0,00	71 791,94		1 476 413,06
6218	Autre personnel extérieur	1 500,00	7 351,50	0,00	0,00	-5 851,50		7 351,50
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	4 300,00	4 224,30	0,00	0,00	75,70		4 224,30
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	19 000,00	17 709,43	0,00	0,00	1 290,57		17 709,43
64111	Rémunération principale titulaires	800 000,00	713 561,17	0,00	0,00	86 438,83		713 561,17
64131	Rémunérations	246 000,00	274 327,29	0,00	0,00	-28 327,29		274 327,29
64138	Primes et autres indemnités	2 000,00	2 131,50	0,00	0,00	-131,50		2 131,50
6417	Rémunérations des apprentis	4 255,00	0,00	0,00	0,00	4 255,00		0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	188 000,00	181 074,72	0,00	0,00	6 925,28		181 074,72
6453	Cotisations aux caisses de retraites	192 450,00	189 255,36	0,00	0,00	3 194,64		189 255,36
6454	Cotisations aux A.S.E.D.I.C.	9 800,00	11 076,45	0,00	0,00	-1 276,45		11 076,45

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
6455	Cotisations pour assurance du personnel	53 700,00	49 651,93	0,00	0,00	4 048,07		49 651,93
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	20 600,00	20 086,82	0,00	0,00	513,18		20 086,82
6475	Médecine du travail, pharmacie	4 500,00	4 450,18	0,00	0,00	49,82		4 450,18
6478	Autres charges sociales diverses	2 100,00	1 512,41	0,00	0,00	587,59		1 512,41
014	Atténuations de produits	56 667,00	56 665,94	0,00	0,00	1,06		56 665,94
7391111	Dégrèv. TFPNB / jeunes agriculteurs	407,00	407,00	0,00	0,00	0,00		407,00
739211	Attribution de compensation	56 260,00	56 258,94	0,00	0,00	1,06		56 258,94
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	303 971,41	284 166,02	0,00	0,00	19 805,39	0,00	284 166,02
65311	Indemnités de fonction	84 000,00	82 112,76	0,00	0,00	1 887,24	0,00	82 112,76
65313	Cotisations de retraite	7 700,00	7 399,00	0,00	0,00	301,00	0,00	7 399,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	7 100,00	6 940,92	0,00	0,00	159,08	0,00	6 940,92
65315	Formation	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	52,00	50,90	0,00	0,00	1,10	0,00	50,90
6541	Créances admises en non-valeur	200,00	295,90	0,00	0,00	-95,90	0,00	295,90
6558	Autres contributions obligatoires	4 000,00	3 278,32	0,00	0,00	721,68	0,00	3 278,32
657341	Subv. fonct. communes membres du GFP	10 925,00	0,00	0,00	0,00	10 925,00	0,00	0,00
657351	Subv. fonct. GFP de rattachement	0,00	6 466,50	0,00	0,00	-6 466,50	0,00	6 466,50
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	14 430,00	14 429,91	0,00	0,00	0,09	0,00	14 429,91
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	133 000,00	131 715,54	0,00	0,00	1 284,46	0,00	131 715,54
65888	Autres	42 064,41	31 476,27	0,00	0,00	10 588,14	0,00	31 476,27
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		2 899 656,41	2 635 770,59	0,00	0,00	263 895,82	0,00	2 635 770,59
66	Charges financières	65 777,00	56 230,93	0,00	0,00	9 546,07		56 230,93
66111	Intérêts réglés à l'échéance	64 977,00	55 330,93	0,00	0,00	9 646,07		55 330,93
6688	Autres	800,00	900,00	0,00	0,00	-100,00		900,00
67	Charges spécifiques (4)	1 500,00	280,63	0,00	0,00	1 219,37		280,63
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	1 500,00	280,63	0,00	0,00	1 219,37		280,63
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00		0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
Total des charges financières et spécifiques		67 277,00	56 511,56	0,00	0,00	10 765,44		56 511,56
Total des dépenses réelles		2 966 943,41	2 692 282,15	0,00	0,00	274 661,26	0,00	2 692 282,15
023	Virement à la section d'investissement	770 150,73						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	252 583,12	244 633,96			7 949,16		244 633,96
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	4 012,71	4 012,71			0,00		4 012,71
6761	Différences sur réalisations (positives)	23 570,41	23 570,41			0,00		23 570,41
6811	Dot. amort. immos incorporelles	225 000,00	217 050,84			7 949,16		217 050,84
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		1 022 733,85	244 633,96			778 099,89		244 633,96

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Dépenses engagées non mandatées.
- (3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
- (8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – ADOPTION DU CA					III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE					B2

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
	TOTAL	3 447 087,24	3 439 579,92	0,00	0,00	7 507,32
013	Atténuations de charges (4)	46 800,00	55 757,76	0,00	0,00	-8 957,76
6419	Remboursements rémunérations personnel	46 300,00	54 146,76	0,00	0,00	-7 846,76
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	500,00	1 611,00	0,00	0,00	-1 111,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	445 588,00	449 506,73	0,00	0,00	-3 918,73
70311	Concessions cimetières (produit net)	3 000,00	2 572,00	0,00	0,00	428,00
70323	Red. occupation dom. public	23 000,00	23 488,47	0,00	0,00	-488,47
706888	Autres	259 850,00	278 001,06	0,00	0,00	-18 151,06
70843	Mise à dispo personnel CCAS/CJAS	10 500,00	8 021,12	0,00	0,00	2 478,88
70875	Remb. frais par les communes du GFP	112 888,00	98 346,04	0,00	0,00	14 541,96
70878	Remb. frais par des tiers	36 000,00	38 829,28	0,00	0,00	-2 829,28
7088	Produits activités annexes (abonnements)	350,00	248,76	0,00	0,00	101,24
73	Impôts et taxes (sauf 731)	67 000,00	66 814,00	0,00	0,00	186,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	67 000,00	66 814,00	0,00	0,00	186,00
731	Fiscalité locale	1 557 996,00	1 559 908,50	0,00	0,00	-1 912,50
73111	Impôts directs locaux	1 448 912,00	1 451 381,00	0,00	0,00	-2 469,00
73118	Autres contributions directes	800,00	313,00	0,00	0,00	487,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	107 784,00	107 784,00	0,00	0,00	0,00
73154	Droits de place	500,00	430,50	0,00	0,00	69,50
74	Dotations et participations (4)	1 064 316,00	1 064 728,75	0,00	0,00	-412,75
74111	Dotation forfaitaire des communes	486 534,00	486 534,00	0,00	0,00	0,00
741121	DSR des communes	250 593,00	250 593,00	0,00	0,00	0,00
741127	DNP des communes	117 729,00	117 729,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	4 794,00	4 794,18	0,00	0,00	-0,18
74718	Autres participations Etat	1 000,00	2 271,78	0,00	0,00	-1 271,78
7473	Participation départements	766,00	766,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	120 900,00	120 919,95	0,00	0,00	-19,95
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	20 000,00	45 466,00	0,00	0,00	-25 466,00

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	25 000,00	1 004,00	0,00	0,00	23 996,00
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	22 000,00	20 250,84	0,00	0,00	1 749,16
74888	Autres	15 000,00	14 400,00	0,00	0,00	600,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	178 750,00	156 201,51	0,00	0,00	22 548,49
752	Revenus des immeubles	116 000,00	119 282,31	0,00	0,00	-3 282,31
75888	Autres	62 750,00	36 919,20	0,00	0,00	25 830,80
Total des recettes de gestion des services		3 360 450,00	3 352 917,25	0,00	0,00	7 532,75
76	Produits financiers	10,00	4,64	0,00	0,00	5,36
7688	Autres	10,00	4,64	0,00	0,00	5,36
77	Produits spécifiques (4)	26 600,00	26 668,14	0,00	0,00	-68,14
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	68,14	0,00	0,00	-68,14
775	Produits des cessions d'immobilisations	26 600,00	26 600,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles		3 387 060,00	3 379 590,03	0,00	0,00	7 469,97
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	60 027,24	59 989,89			37,35
721	Immobilisations incorporelles	20 000,00	19 962,65			37,35
7761	Différences sur réalisations (négatives)	983,12	983,12			0,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	39 044,12	39 044,12			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		60 027,24	59 989,89			37,35

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Recettes justifiées non titrées.
(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

- (4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					6 006 428,49									
1641 Emprunts en euros (total)					6 006 428,49									
00031892736	CRCA	12/12/2007	2007-12-12	10/03/2008	250 000,00	F		5,050	5,050		A	C		A-1
00068189403	CRCA	14/04/2011	2011-05-27	10/08/2011	350 000,00	F		4,210	4,210		T	P		A-1
1/2014	LA BANQUE POSTALE	05/03/2014	2014-03-26	01/04/2024	96 428,49	F		3,360	3,360		S	C		A-1
10000568734	CRCA	30/06/2016	2016-12-05	15/02/2017	300 000,00	F		1,290	1,290		T	C		A-1
10000627558	CRCA	03/11/2016	2017-02-15	10/06/2017	180 000,00	F		1,020	1,020		T	C		A-1
10003244184	CREDITAGRICOLE	14/05/2024	2024-10-01	10/01/2025	600 000,00	F		3,500	3,500		T	P		A-1
1227906	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	02/08/2012	2012-12-20	01/09/2013	800 000,00	F		4,790	4,790		A	C		A-1
1300000000378302	CREDIT MUTUEL	23/12/2013	2013-12-23	25/01/2014	500 000,00	F		3,750	3,750		T	C		A-1
20057505	CREDIT MUTUEL	22/06/2015	2015-11-15	15/02/2016	150 000,00	F		1,200	1,200		T	C		A-1
244092E	CAISSE D EPARGNE	28/09/2020	2021-02-15	15/08/2021	800 000,00	F		0,740	0,740		T	P		A-1
36811-20057504	CREDIT MUTUEL	23/04/2014	2014-05-12	05/07/2014	300 000,00	F		3,350	3,350		T	C		A-1
36811/000020057506	CREDIT MUTUEL	20/04/2018	2018-04-20	20/06/2018	400 000,00	F		1,500	1,500		T	P		A-1
70005066482	CRCA	30/04/2006	2006-07-17	10/10/2006	300 000,00	F		3,880	3,880		T	P		A-1
70005843659	CRCA	19/12/2006	2007-01-18	10/04/2007	200 000,00	F		3,870	3,870		T	P		A-1
925967E	CAISSE D EPARGNE	20/11/2024	2024-12-24	15/01/2025	600 000,00	F		3,280	3,280		T	C		A-1
MON282827EUR/0302251	LA BANQUE POSTALE	10/04/2014	2014-04-10	01/08/2014	180 000,00	F		2,790	2,790		T	C		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									

Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					6 006 428,49									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.
(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers(Total)		0,00		3 310 395,41					302 102,36	55 330,93	0,00	1 691,53
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		3 310 395,41					302 102,36	55 330,93	0,00	1 691,53
00031892736		0,00	A-1	37 500,00	3,00			0,000	12 500,00	2 525,00	0,00	0,00
00068189403		0,00	A-1	147 041,40	7,00			0,000	19 275,83	6 700,29	0,00	0,00
1/2014		0,00	A-1	74 999,91	-5,00			0,000	21 428,58	3 060,00	0,00	0,00
10000568734		0,00	A-1	180 000,00	12,00			0,000	15 000,00	2 442,94	0,00	0,00
10000627558		0,00	A-1	87 000,00	8,00			0,000	12 000,00	963,90	0,00	49,30
10003244184		0,00	A-1	600 000,00	20,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
1227906		0,00	A-1	207 739,38	3,00			0,000	63 014,56	12 969,11	0,00	0,00
1300000000378302		0,00	A-1	237 500,00	9,00			0,000	25 000,00	9 492,19	0,00	0,00
20057505		0,00	A-1	15 821,78	1,00			0,000	15 633,16	307,28	0,00	23,62
244092E		0,00	A-1	668 392,53	17,00			0,000	37 948,09	5 121,83	0,00	618,27
36811-20057504		0,00	A-1	100 000,00	5,00			0,000	20 000,00	3 768,76	0,00	0,00
36811/000020057506		0,00	A-1	287 059,14	14,00			0,000	18 661,75	4 481,17	0,00	119,60
70005066482		0,00	A-1	36 432,45	2,00			0,000	19 739,82	1 894,58	0,00	0,00
70005843659		0,00	A-1	30 908,82	3,00			0,000	12 900,57	1 509,71	0,00	0,00
925967E		0,00	A-1	600 000,00	15,00			0,000	0,00	0,00	0,00	880,74
MON282827EUR/0302251		0,00	A-1	0,00	0,00			0,000	9 000,00	94,17	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Emprunts et dettes au 31/12/N												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour MEIP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		3 310 395,41					302 102,36	55 330,93	0,00	1 691,53

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES										IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX										B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES			IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS			B1.4

TYPOLGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices Inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	16	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	3 310 395,41	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT		IV
B1.6		

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00	0,00		0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00								0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES			IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N			B1.7

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)					Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (8)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
						Contrat initial		Contrat renégocié										
				Contrat initial	Contrat renégocié	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié	Intérêts	Capital	
Total											0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES			
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME			IV
			B1.8

DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.
(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.
(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668 .

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES		B1.9

AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES			IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS			B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délégation du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1500 €		15/12/2022
	Catégories de biens amortis		Durée (en années)
	Frais d'études non suivi de réel	5	15/12/2022
	Subv équipement versées biens mobilier	5	15/12/2022
	Subv équipement versées biens immobiliers	15	15/12/2022
	Subv équipement projets infrastructures	30	15/12/2022
	Logiciels	3	15/12/2022
	Installations de voirie	7	15/12/2022
	Matériel et outillage d'incendie	7	15/12/2022
	Matériel roulant voirie	7	15/12/2022
	Autres matériel et outillage de voirie	5	15/12/2022
	Matériel de transport (véhicules)	7	15/12/2022
	Matériel informatique scolaire	5	15/12/2022
	Autres matériel informatique	5	15/12/2022
	Matériel de bureau et mobilier scolaire	7	15/12/2022
	Autres matériel de bureau et mobilier	7	15/12/2022
	Matériel de téléphonie	5	15/12/2022
Autres immobilisations	7	15/12/2022	

IV – ANNEXES				IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN				B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	2 211 706,32	1 330 619,59	293 580,48
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux Initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actualisé (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En Intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					2 211 706,32	1 330 619,59											26 231,19	267 349,29
ATLANTIQUE LOGEMENT	2022	P	ZAC la Gauterie et Fresches	CREDIT MUTUEL	650 000,00	221 505,12	1,00	A	F		2,250			0,000	A-1		9 858,06	216 630,91
	2000	P	Construction 1 logement PLALM	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	44 606,28	17 772,00	8,00	A	F		3,500			0,000	A-1		744,40	1 817,69
ATLANTIQUE LOGEMENT	2016	P	Construction de 6 logements	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	219 630,06	108 419,88	8,00	A	F		1,850			0,000	A-1		2 259,19	13 698,93
ATLANTIQUE LOGEMENT	2016	P	Construction de 2 logements	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	64 578,56	32 835,83	9,00	A	F		1,750			0,000	A-1		641,39	3 815,15
ATLANTIQUE LOGEMENT	2001	P	Construction 1 logement	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	51 321,66	20 825,26	9,00	A	F		3,700			0,000	A-1		841,61	1 921,09
ATLANTIQUE LOGEMENT	2000	C	Construction de 2 logements	CIL ATLANTIQUE	6 097,96	244,12	1,00	A	F		1,500			0,000	A-1		7,32	243,91
OPAC	2002	C	Constr 20 pavillons Tricolaine	CIL ATLANTIQUE	18 294,00	2 195,28	3,00	A	F		1,000			0,000	A-1		29,27	731,76
OPAC	2002	C	Const 20 pavillons Tricolaine	CIL ATLANTIQUE	42 686,00	5 122,32	3,00	A	F		1,500			0,000	A-1		102,44	1 707,44
OPAC	2019	P	Const de 3 pavillons Tricolai	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	23 309,74	21 005,12	32,00	A	F		1,650			0,000	A-1		354,44	476,13
OPAC	2019	P	Const de 3 pavillons Tricolain	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	184 499,07	157 434,62	22,00	A	F		1,650			0,000	A-1		2 689,93	5 591,49

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant Initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux Initial				Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actualisé (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	En Intérêts (8)			En capital	
VILOGIA	2016	P	Const 9 logements abordables	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	590 864,82	485 117,67	32,00	A	F	1,350			0,000	A-1		6 731,23	13 492,05		
VILOGIA	2016	P	Const 9 logements abordables	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	72 952,10	62 753,82	42,00	A	F	1,350			0,000	A-1		864,69	1 297,46		
VILOGIA	2016	P	Const 9 logements abordables	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	212 504,65	169 916,41	32,00	A	F	0,550			0,000	A-1		963,77	5 315,60		
VILOGIA	2016	P	Const 9 logements abordables	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	30 361,42	25 472,14	42,00	A	F	0,550			0,000	A-1		143,45	609,68		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00		
TOTAL GENERAL					2 211 706,32	1 330 619,59										26 231,19	267 349,29		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN			B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	293 580,48
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	293 580,48
Recettes réelles de fonctionnement	II	3 922 180,05
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	7,49

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.
(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.
(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.
(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES			IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS			B8.1.1

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	146 145,45	
Personnes de droit privé	131 715,54	
Associations	124 387,50	
ACAL	350,00	
ADAPEI	470,00	
ADAR	437,50	
ADMR	160,80	
ADT 44	437,50	
APEEP La Sarmentille	350,00	
APEL Ste Marie	350,00	
ASS LANDREENNE DE PECHE	500,00	
ASS SOURIRE	250,00	
CARABELLA	1 200,00	
CENRO	170,00	
CHEZ NOS AINES	399,50	
COMPAGNIE LANDRENNE	900,00	
FRANCE ADOT 44	50,00	
HANDI CHIENS	100,00	
L EXCUSE DU VENDREDI	300,00	
LE SOUVENIR FRANCAIS	250,00	
LES AMIS DE LA MAS	100,00	
LES BARONNEURS	1 200,00	
LES CLES EN FETE	700,00	
LES PETITES SOUCHES	300,00	
LES RESTAURANTS DU COEUR	350,00	
LIRE AU LANDREAU	300,00	
LLOSC FOOTBALL	2 210,00	
NAMANA	100,00	
OGEC Ecole "Ste Marie"	2 700,00	
OGEC Ecole "Ste Marie"	800,00	
OGEC Ecole "Ste Marie"	83 234,67	
OGEC Ecole "Ste Marie"	4 353,30	
OGEC Ecole "Ste Marie"	13 495,23	
OGEC Ecole "Ste Marie"	1 089,00	
OGEC Ecole "Ste Marie"	930,00	
OGEC Ecole "Ste Marie"	100,00	
PREVENTION ROUTIERE	1 085,00	
RCCL		

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
SECOURS CATHOLIQUE	50,00	
SOS PAYSANS EN DIFFICULTES 44	100,00	
SURYA YOGA CLUB	350,00	
UNC	400,00	
UNION DES AINES	600,00	
USL HAND BALL	3 165,00	
Entreprises	0,00	
Personnes physiques	0,00	
Autres	7 328,04	
OCCE COOP Ecole "la Sarmentille"	186,00	
OCCE COOP Ecole "la Sarmentille"	2 914,00	
OCCE COOP Ecole "la Sarmentille"	2 052,00	
OCCE COOP Ecole "la Sarmentille"	1 610,00	
OCCE COOP Ecole "la Sarmentille"	566,04	
Personnes de droit public	14 429,91	
Etat	0,00	
Régions	0,00	
Départements	0,00	
Communes	14 429,91	
Subvention au CCAS	14 429,91	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	0,00	
Autres	0,00	

IV – ANNEXES			IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N			B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		3,91	0,00	3,91	4,00	0,00	4,00
Adjoint Administratif	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint Administratif Principal 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur Principal 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur Territorial Principal 2ème classe	B	0,91	0,00	0,91	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		4,00	1,54	5,54	4,54	0,00	4,54
Adjoint Technique Territorial	C	1,00	0,73	1,73	1,73	0,00	1,73
Adjoint Technique Territorial Principal 1è classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint Technique Territorial Principal 2è classe	C	0,00	0,81	0,81	0,81	0,00	0,81
Technicien Principal 1ère classe	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent spécialisé principal 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		1,00	0,71	1,71	1,71	0,00	1,71
Adjoint du Patrimoine Principal 2è classe	C	0,00	0,71	0,71	0,71	0,00	0,71

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Assistante de conservation	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		3,00	5,64	8,64	7,64	1,00	8,64
Adjoint Territorial Animation	C	0,00	1,14	1,14	1,14	0,00	1,14
Adjoint Territorial Animation Principal	C	1,00	4,50	5,50	5,50	0,00	5,50
2è classe							
Animateur	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Animateur Principal 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Brigadier Chef Principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Gardien Brigadier	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		13,91	7,89	21,80	19,89	1,00	20,89

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES			IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N			B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT		
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)	
Agents occupant un emploi permanent (6)							
Agent spécialisé principal 2ème classe	C	MS	387	0,00	332-13	CDD CDD	
Animateur	B	ANIM	482	0,00	332-23-1°	CDI	
Rédacteur	B	ADM	500	0,00	332-14	CDD	
Technicien Principal 1ère classe	B	TECH	707	0,00	332-23-1°	CDD	
Agents occupant un emploi non permanent (7)							
Adjoint Technique	C	TECH	381	0,00	332-14	CDD	
Adjoint territorial Administratif	C	ADM	378	0,00	332-14	CDD	
Adjoint territorial Animation	C	ANIM	367	0,00	332-23-1°	CDD	
Adjoint territorial Animation	C	ANIM	367	0,00	332-23-1°	CDD	
Adjoint territorial Animation	C	ANIM	367	0,00	332-23-1°	CDD	
Adjoint territorial Animation	C	ANIM	367	0,00	332-23-1°	CDD	
Adjoint territorial Animation	C	ANIM	367	0,00	332-23-1°	CDD	
Adjoint territorial Animation	C	ANIM	367	0,00	332-23-1°	CDD	
Adjoint territorial Animation	C	ANIM	367	0,00	332-23-1°	CDD	
Adjoint territorial Animation	C	ANIM	367	0,00	332-23-1°	CDD	
Adjoint territorial Animation	C	ANIM	367	0,00	332-23-1°	CDD	
TOTAL GENERAL				0,00			

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la qualité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (< 2 000 hab.) et des groupements de communes (< 10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
332-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
332-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L352).
343-1 343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).

333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres.

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES				IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT				B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			
Communauté de Communes Sèvre et Loire	21/04/2000	Fiscalité propre	56 258,94

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES				IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES				B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Centre Comm Action Sociale	CCAS	01/01/1987	28/01/1987	SPA	non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.
Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).
Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :
- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.
Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – ENTREES		B12.1

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			482 402,90	10 100,13	
Acquisitions à titre onéreux			482 402,90	10 100,13	
	APS : meuble, coussin, boîtes de rangement rénovation terrain de tennis et basket Fournit et pose de 2 panneaux de lieu-dit 900 x 900 pour Installation système intrusion à l'Anitre Potes Acquis d'une benne broyeur Travaux sur la micro station à Bt les Landes Gauterie matériel cuisine Pôle Enfance restaur scolaire 10 lits Pôle Enfance Acquis d'un camion benne Mobilier adapté pour enfant handicapé à l'Ecole Fourn et pose de fenêtres bt Maison Sports Machine à laver CTM Plan de bornage parcelle BD 12 3 - La Gauterie matériel cuisine Pôle Enfance pour Armonys Frais de bornage - division parcelles BI 376 et BI 377 Plan de sécurité Pole Médical Fourniture de 175 plaques de maison Reprise réseau EP - rue du Paradis Installat d'une horloge pour les éclairages extérieurs de Intervent électrique suite aux travaux dans les combles Classeur avec dossiers susp bureau RH Mission diagnostic sécurité électrique Pôle Santé Nettoyeur haute pression CTM Broyeur CTM Téléphone smarphone et matériel de vidéo Bibliothèque Extension réseau électrique Ru Rue du Coteau M. AUGEREAU Régularisation TVA 2023 bt Pôle Médical Chariot élévateur Pôle Enfance : bancs téléphone portable Reprise du talus - lagune du Gotay Rempl centrale alarme incendie Salle la Tricotaine Rempl éclairage de sécurité Pôle Enfance	1 472,49 12 333,12 162 479,98 8 131,78 5 760,00 540,00 808,25 570,41 46 140,00 1 100,50 3 307,34 269,00 780,00 859,06 747,00 98,40 3 919,86 26 367,26 2 326,83 25 474,40 214,10 2 150,00 319,00 8 400,00 177,73 4 566,54 6 185,50 10 560,00 306,04 159,00 38 611,55 1 718,55 3 452,71	0,00 0,00 0,00 0,00 198,30 0,00 0,00 0,00 3 745,95 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 537,03 0,00 0,00 0,00 2 547,44 0,00 0,00 0,00 954,75 0,00 0,00 0,00 1 015,61 0,00 0,00 0,00 0,00	1 0 0 0 5 0 1 1 7 1 0 1 0 1 0 1 7 0 0 0 0 1 0 1 5 15 0 5 1 1 0 0 0	

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
	Débroussaillouse motocul		6 499,00	223,74	5
	Téléphone Portable Pôle Enfanc		260,38	0,00	1
	Fourm et pose chang de moteur de tintement de la cloche		4 195,01	0,00	0
	Fourm et pose d'un portail et d'un garde corps Pole Enfance		4 250,40	0,00	0
	Acquisition parcelles BI 1245 et BI 1246 Rue Aubert		8 544,96	0,00	0
	TER 2024 Travaux allées du cimetière		4 684,44	0,00	0
	Enceintes Antre Potes		199,99	0,00	1
	Ordinateur et licence poste Ressources Humaines		1 049,36	0,00	1
	Mobilier Ecole		2 303,33	171,72	7
	Ordinateur et licence poste Ressources Humaines		254,39	0,00	1
	Armoire chaude restaur scolair		4 918,31	226,53	7
	Restauration de registres matrices cadastrales		4 595,90	0,00	0
	Ecran ordinateur Bibliothèque		106,10	0,00	1
	2 lits Pôle Enfance		1 079,23	0,00	1
	Remorque espaces verts		6 096,00	69,95	5
	Broyeur gyrax sce technique		8 724,00	100,11	5
	Revers de la TAM 2023 autoris urbanisme ZA		18 663,77	71,39	15
	Frais de notaire cession LUNEAU		770,71	0,00	0
	Téléphone smarphone et		381,14	0,00	1
	ATSEM : casier/vestiaire Ecole		83,76	0,00	1
	Ordinateur portable DGS écran DGA		1 033,69	0,00	1
	licence poste DGS		252,70	0,00	1
	Fabrication d'une porte renforcée pour le bt		16 247,82	0,00	0
	Remise en sécurité armoires électriques		6 902,11	237,61	15
	Acquisitions à titre gratuit		0,00	0,00	
	Mise à disposition		0,00	0,00	
	Affectation		0,00	0,00	
	Mises en concession ou affermage		0,00	0,00	
	Divers		0,00	0,00	

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.
(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

IV – ANNEXES			IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – SORTIES			B12.2

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							26 600,00	14 706,48	
Cessions à titre onéreux							26 600,00	14 706,48	
	REMORQUE A TERRE AMELINEAU		2 783,12	0	0,00	2 783,12	1 800,00	-983,12	0,00
	TRACTEUR MASSEY FERGUSON 4235		28 865,00	7	28 865,00	0,00	12 000,00	12 000,00	0,00
	Lame niveleuse		5 331,77	6	5 331,77	0,00	2 040,00	2 040,00	0,00
	Utilitaire-benne IVECO+ coffre		24 996,40	7	24 996,40	0,00	3 800,00	3 800,00	0,00
	Faucheuse rotative pour tontes		5 856,00	5	2 073,60	3 782,40	2 400,00	-1 382,40	0,00
	Broyeur d'accotement GYRAX		8 400,00	5	3 072,00	5 328,00	4 560,00	-768,00	0,00
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00	
Mise à disposition							0,00	0,00	
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Mise à la réforme							0,00	0,00	
Divers							0,00	0,00	

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS		B13

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	-3 460,00

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	26 600,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	4 012,71

IV – ANNEXES			IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)			B14

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	19 962,65
2312-3	Terrains (Aménag. Tourist. et	4 781,22
2312-4	Terrain Cimetière	4 684,44
2313-4	Travaux à l'Entrepôt Bonnaud.	8 766,12
2313-9	Constr. à l'Ecole Publique	1 730,87
TOTAL GENERAL		19 962,65

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		19 962,65
721	Immobilisations incorporelles		19 962,65
TOTAL GENERAL		0,00	19 962,65

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE		B14

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	19 962,65
Recettes réelles de fonctionnement	3 379 590,03
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0,59 %

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1**

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-438 085,90
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-438 085,90

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 1068 (C)	458 643,82
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-438 085,90
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	20 557,92

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalisations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	351 916,12	341 146,48	1 480 277,40	1 821 423,88
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	1 184 672,24	340 905,46	1 525 173,39	1 866 078,85
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	832 756,12	-241,02	44 895,99	44 654,97
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-438 085,90			-438 085,90
Affectation au 1068 (C)	458 643,82	458 643,82		458 643,82
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	20 557,92			20 557,92
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				65 212,89

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

IV – ANNEXES		IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES		C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B			
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	351 916,12	341 146,48
1631	Emprunts obligataires	312 872,00	302 102,36
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	312 872,00	302 102,36
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		39 044,12	39 044,12
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	39 044,12	39 044,12

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES			IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES			C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 184 672,24	III 340 905,46
RESSOURCES propres externes de l'année (a)		192 981,51	123 854,62
10222	FCTVA	102 981,51	102 981,51
10226	Taxe d'aménagement (2)	90 000,00	20 873,11
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
RESSOURCES propres internes de l'année (b) (3)		991 690,73	217 050,84
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	1 363,04	1 363,04
28041511	Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	15 699,28	7 211,70
28041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	7 211,70	346,62
280415342	IC : Bâtiments, installations	16 676,15	16 676,18
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	23 395,61	23 633,22
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	773,43	865,66
2805	Licences, logiciels, droits similaires	4 072,48	4 072,48
281318	Autres bâtiments publics	0,00	1 558,25
281321	Immeubles de rapport	43 239,39	43 239,39
28138	Autres constructions	20 359,46	18 801,21
28152	Installations de voirie	4 961,88	5 498,91
281568	Autre matériel, outillage incendie	962,48	962,48

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
2815731	Matériel roulant	13 030,29	14 045,90
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	8 569,29	9 946,08
281828	Autres matériels de transport	14 849,29	18 595,24
281831	Matériel informatique scolaire	6 612,11	6 612,11
281838	Autre matériel informatique	14 969,34	14 969,34
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	7 863,61	8 035,33
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	2 919,18	2 919,18
28185	Matériel de téléphonie	1 418,19	1 418,19
28188	Autres immo. corporelles	16 053,80	16 280,33
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	-3 460,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	770 150,73	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ÉTATS ANNEXÉS							IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR NATURE							C3.1

Présentation agrégée par nature

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS						IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR FONCTION						C3.2

Présentation agrégée par fonction

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sport et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisation des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES			IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE			D1.1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
Commerce POLE MEDICAL	ALIMENTATION GENERALE POLE MEDICAL	07/03/2003 07/10/2013	10/06/2003	activité commerciale location biens immobili

IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

IV

D11

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	2 048 000,00	5,46	41,45 %	6,99	848 896,00	12,83
TFPNB	284 200,00	3,27	54,98 %	6,98	156 253,00	10,49
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	41 700,00	-46,81	25,66 %	6,96	10 700,00	-75,01
TOTAL	2 373 900,00	-38,08			1 015 849,00	-51,69

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

44079

BUDGET "COMMUNE"
LE LANDREAUCOMPTE ADMINISTRATIF
2024

ARRETE - SIGNATURES

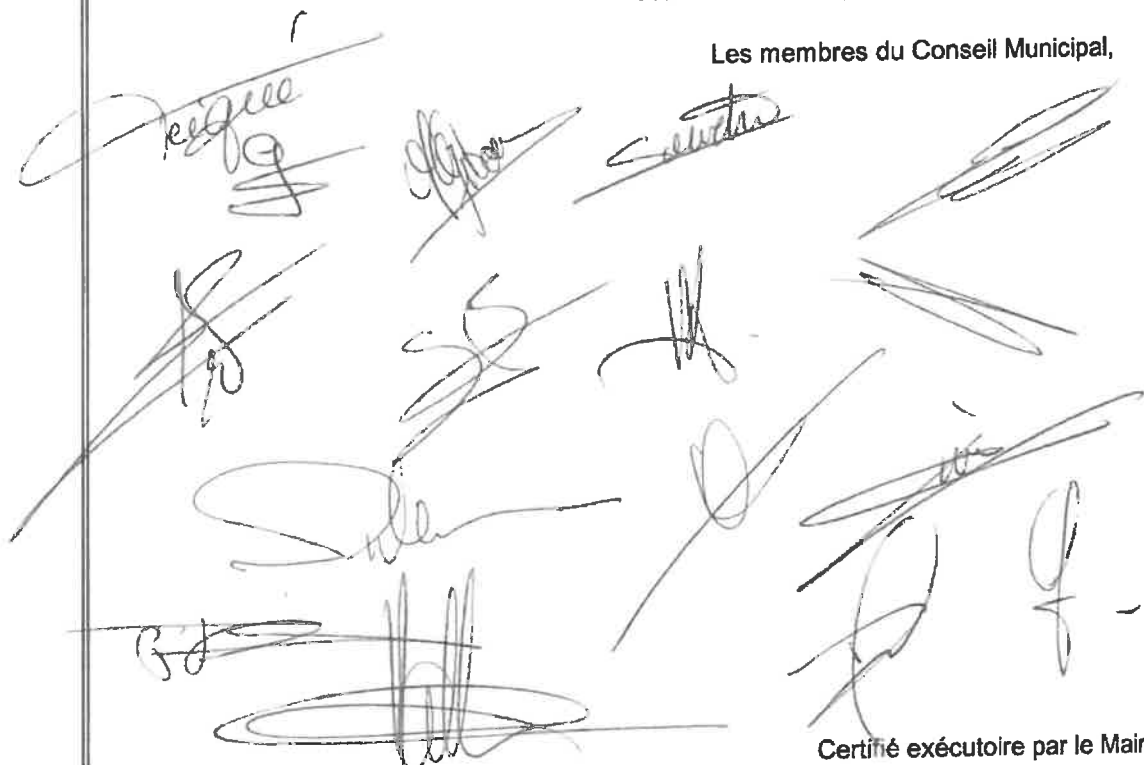
Présenté par Mme Nyriam TEIGNE,
2^e Adjointe au Maire
A LE LANDREAU, le 22 Avril 2025

Nombre de membres en exercice : 23
Nombre de membres présents : 17
Nombre de membres exprimés : 20
Nombre de pouvoirs : 4
VOTES contre : - Pour : 18
Abstentions : 2
Date de convocation : 15 Avril 2025

Délibéré par le Conseil Municipal réuni en session ordinaire,

A LE LANDREAU, le 22 Avril 2025

Les membres du Conseil Municipal,



compte tenu de la réception en Préfecture, le
et de la publication, le

Certifié exécutoire par le Maire,

A LE LANDREAU, le 22 Avril 2025